

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Lancement du Prix *Télécoms Innovations 2018* sur « l'initiation responsable au numérique »

Les opérateurs télécoms, membres de la Fédération Française des Télécoms, proposent chaque année un appel à projets innovants sur des thématiques sociétales majeures, comme l'accessibilité en 2016, et les jeunes et l'accès aux contenus en ligne en 2017. Conscients des nombreux enjeux qui se jouent autour du numérique, les opérateurs s'engagent et remplissent leur mission d'acteur numérique responsable en soutenant des projets innovants et variés.

Pour cette troisième édition, la Fédération a choisi le thème de « **l'initiation responsable au numérique** », en partenariat avec **l'ANSA, GOOGLE et TECH IN France**.

C'est autour de ce sujet, devenu essentiel pour notre société, que l'ensemble des acteurs du numérique souhaite cette année mobiliser le plus grand nombre pour faire émerger de nouvelles solutions.

Les candidats - entreprises, associations, chercheurs ou laboratoires - devront présenter **un projet qui met en valeur des applications et services numériques ou des actions pédagogiques visant à accompagner les publics et les intervenants qui les aident, par exemple les travailleurs sociaux, à l'occasion de leur transition vers le numérique.**

**Les lauréats bénéficieront non seulement d'une dotation financière** pour poursuivre le développement de leur projet innovant et aussi d'une **visibilité accrue auprès de l'ensemble des acteurs de leur écosystème.**

#### > **Quels types de projets sont attendus ?**

##### **Le projet peut :**

- Être destiné à l'ensemble des publics et leurs accompagnants ou ne s'adresser qu'à un public défini,
- Introduire un nouvel outil numérique ou, au contraire, proposer une approche innovante en matière d'accompagnement des publics.

##### **Le projet doit :**

- Apporter une solution pédagogique à la problématique de l'initiation responsable au numérique,
- Être structuré, clair et innovant,
- Être reproductible ou diffusable au travers d'une démarche d'essaimage dans plusieurs territoires.

## > **Sur quels critères seront jugés les projets ?**

Sur 5 critères, qui comptent chacun pour **20%** de la note finale :

- Adéquation aux objectifs,
- Pertinence technologique et industrielle,
- Adéquation aux attentes, usages et goûts du public visé,
- Impact social,
- Pérennité du projet.

## > **Comment s'effectue la sélection ?**

Elle s'effectuera sur dossier par un jury composé de professionnels des télécoms, du numérique, des médias spécialisés et des milieux solidaires. La démonstration d'un prototype ou d'un concept défini est l'un des points clefs de la sélection.

## > **Comment participer ?**

Les dossiers sont à envoyer par e-mail à [telecomsinnovations2018@fftelecoms.org](mailto:telecomsinnovations2018@fftelecoms.org) avant le **15 juillet 2018**.

Le règlement de l'appel à projets est consultable sur notre site internet [fftelecoms.org](http://fftelecoms.org).

## > **Les précédents appels à projets**

**En 2017**, la Fédération Française des Télécoms et ses partenaires avaient récompensé trois projets innovants sur le **thème des jeunes et de l'accès aux contenus en ligne** :

- Une solution de codage en ligne avec le projet COOD pour LES PETITS CODEURS,
- Une solution de médiation avec le projet OPEN LINE,
- Une ressource pédagogique de lutte contre les fausses informations avec le projet INFO HUNTER pour TRALALERE.

**En 2016**, la Fédération Française des Télécoms et ses partenaires avaient récompensé trois projets innovants sur le thème de **l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes** :

- Une application « speech-to-text » avec le projet ROGERVOICE,
- Une solution d'aide auditive basée sur la reconnaissance vocale avec le projet IVES,
- Une solution de détecteur de mouvements 2D/3D pour la traduction de la langue des signes avec le projet SEQUERIS.

## > Présentation des partenaires



[fftelecoms.org](http://fftelecoms.org)

Créée le 24 septembre 2007, la Fédération Française des Télécoms réunit les opérateurs de communications électroniques en France. Elle a pour mission de promouvoir une industrie responsable et innovante au regard de la société, de l'environnement, des personnes et des entreprises, de défendre les intérêts économiques du secteur et de valoriser l'image de ses membres et de la profession au niveau national et international.



[solidarites-actives.com](http://solidarites-actives.com)

L'Ansa est une association sans but lucratif dont l'objet social est la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion, par l'incitation, la promotion et l'accompagnement de l'innovation et l'expérimentation sociale. Depuis douze ans, l'Ansa travaille sur des projets impliquant des acteurs publics et privés. Elle accompagne l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus fragiles au travers de projets visant à l'autonomie et l'insertion économique et sociale, l'hébergement et le logement des personnes défavorisées, la lutte contre les précarités alimentaire, énergétique et financière, l'accès aux soins, l'inclusion numérique de tous...



[google.com/intl/fr/about/](http://google.com/intl/fr/about/)

La mission de Google est d'organiser les informations à l'échelle mondiale pour les rendre accessibles et utiles à tous. Avec des produits et des plateformes tels que le moteur de recherche, Google Maps, Gmail, Android, Google Play, le navigateur Chrome ou YouTube, Google joue un rôle dans le quotidien de milliards de personnes et est devenue l'une des entreprises les plus connues au monde. Google est une filiale d'Alphabet Inc. Google opère en France depuis plus de quatorze ans.



[technfrance.fr](http://technfrance.fr)

TECH IN France, une association professionnelle créée en 2005 qui a pour but de rassembler et de représenter les éditeurs de logiciels et solutions internet en France. Porte-parole de l'industrie numérique, TECH IN France compte 400 entreprises adhérentes, de la startup à la multinationale en passant par la PME et les grands groupes français et contribue par ses travaux à leur développement.